

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

183

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac tenue le 30^e jour du mois de novembre 2022 à 18 h 30 à la bibliothèque de la polyvalente Montignac.

Présences : Mme Annie Hébert, présidente
Mme Dominique Lacroix, parent
Mme Claudia Morin, parent
Mme Bianca Cliche, enseignante
Mme Véronique Laberge, enseignante
M. Michel Aubin, enseignant
M. Jeff Béliveau, enseignant
Mme Nathalie Lessard, représentante du personnel de soutien
Mme Nathalie Bastarache, représentante des membres de la communauté
Mlle Marianne Moffatt, présidente du conseil des élèves
Mlle Jade Gosselin, vice-présidente du conseil des élèves

Absences motivées : Mme Chantal Bélanger, 1^{er} parent substitut
Mme Fabienne Joly, parent
Mme Myra Vigneault, vice-présidente
Mme Christina Vachon, 2^e parent substitut
M. Luc Dion, enseignant substitut
Mme Joannie Bouliane-Blais, représentante des professionnels
M. Robert Ouellet, directeur adjoint

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot, directrice
Mme Chantal Fillion, directrice adjointe
M. Patrick Saint-Jacques, directeur adjoint par intérim
M. Frédéric Laroche, adjoint administratif

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Madame Annie Hébert souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Annie Hébert fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout au point suivant :

11.1 : Fumoir

11.2 : Anglais enrichi 6^e année – suite au secondaire

CET-1186

Sur la proposition de Claudia Morin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme modifié.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2022
4. Affaires en lien avec le procès-verbal
5. Correspondance
6. Période de questions réservée au public (15 minutes)
7. Projet du conseil d'établissement
8. Questions éducatives :
 - 8.1 Suivi au projet éducatif
 - 8.2 Programme d'établissement (dépôt) Annexe 1
 - 8.3 Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles (information)

- 8.4 Liste des services éducatifs offerts dans les écoles et les centres (information)
- 9. Questions administratives :
 - 9.1 Participation aux comités
 - 9.2 Budget ajusté 2022-2023 (information) Annexe 2
- 10. Rapport d'activités :
 - 10.1 Compte rendu du représentant au comité de parents
 - 10.2 Compte rendu du conseil des élèves
 - 10.3 Mot de la direction et de l'équipe-école
- 11. Varia
 - 11.1 Fumoir
 - 11.2 Anglais enrichi 6^e année – Suite au secondaire
- 12. Période de questions réservée au public (15 minutes)
- 13. Date de la prochaine rencontre
- 14. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2022

CET-1187

Sur la proposition de Nathalie Lessard et appuyé par Dominique Lacroix, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2022 comme présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Point 6 : *Poste vacant* : Comme inscrit au procès-verbal, madame Christina Vachon accepte d'être notre 2^e parent substitut.

5. Correspondance

Aucune correspondance.

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

7. Projet du conseil d'établissement

Nous avons une offre de conférence, que nous pourrions présenter avec la collaboration du Centre d'éducation des adultes (CEA). Une conférence sur la motivation animée par M. Luc Bourassa et qui s'intitule, *Lâche pas, t'es capable*. Nous planifions deux représentations pour les élèves des niveaux 3^e, 4^e et 5^e secondaire ainsi que pour les élèves adultes. Le coût est de 1 000 \$ par représentation.

Un membre demande si nous pourrions l'offrir en soirée à tous les parents. Effectivement, cela serait intéressant, mais il faut savoir que ce sera une représentation de plus, donc un coût supplémentaire. Madame Bastarache, coordonnatrice d'Intro-travail/Carrefour jeunesse emploi, nous dit qu'elle vérifiera si son organisme pourrait contribuer pour défrayer les coûts.

Nous vous informerons des développements à la prochaine rencontre.

8. Questions éducatives

8.1 Suivi au projet éducatif

Madame Talbot nous informe que nous en sommes à la fin du projet éducatif et que la consultation générale débutera bientôt. Sans en faire une lecture exhaustive, Mme Talbot nous présente le projet éducatif à l'aide de tableaux.

Cette année, nous avons formé une équipe *leadership* qui a débuté un travail collaboratif en lien avec la formation de M. François Massé, une sommité dans le déploiement des écoles efficaces. Il nous donne des outils pour développer des stratégies autant au point de vue pédagogique que de la culture de l'école en général. Nous aurons la visite de M. Massé à la polyvalente le 12 décembre prochain, pour travailler avec l'équipe et par la

suite, il reviendra pour une deuxième rencontre avec l'équipe-école, le 6 mars 2023, pour mettre les bases de notre projet éducatif.

Nous souhaitons réaliser la consultation générale au printemps, faire la rédaction du projet à l'automne et le faire adopter auprès du Centre de services scolaire en décembre 2023.

8.2 Programme d'établissement (dépôt) Annexe 1

Les membres ont préalablement reçu le document pour consultation, car nous devons l'adopter en janvier prochain. Pour la prochaine année, deux changements ont été apportés au document. Le cours d'ECR (Éthique et culture religieuse) deviendra le cours CCQ (Culture et citoyenneté québécoise). Il ne manque que les codes de cours, qui doivent nous être fournis par le MEES. En adaptation scolaire, pour la classe ressource, la modification apportée fait en sorte que les élèves recevront équitablement quatre périodes de chacune des matières suivantes : éducation physique, arts plastiques et musique.

Il est proposé de débattre à ce moment-ci de la rencontre du point 11.2 ajouté à l'ordre du jour, car le thème se prête bien au point actuel.

11.2 Anglais enrichi 6^e année – suivi au secondaire

Un membre mentionne qu'au primaire il y a les classes en anglais enrichi et, que pour l'an prochain, les cohortes d'élèves de 6^e année des deux écoles primaires de Lac-Mégantic feront leur rentrée en 1^{re} secondaire.

Le membre nous fait part des quelques questions et commentaires soulevés lors de la rencontre du conseil d'établissement d'une des écoles primaires.

- Il y a plusieurs années, des élèves étaient passés directement à la 2^e secondaire, parce qu'ils avaient reçu de l'anglais enrichi et lorsqu'ils ont atteint la 5^e secondaire, ils avaient droit à une option en anglais de plus.
- Les élèves ayant fait de l'anglais enrichi au primaire et qui arrivent au secondaire disent trouver le programme trop facile et qu'ils ne progressent que peu ou pas.
- Serait-ce possible d'avoir deux classes en anglais enrichi à la 1^{re} secondaire?
- Est-ce que l'on pourrait faire faire de l'anglais enrichi à tous les élèves sans discrimination?

Nous laissons les membres échanger sur le sujet.

Les échanges terminés, madame Talbot explique que nous faisons des choix école. Créer une classe en anglais enrichi pour ces élèves leur enlèverait leur privilège de choisir soit la musique ou l'art, par exemple. Cela apporterait des restrictions et il faudrait couper dans d'autres services offerts aux élèves. Il serait plus difficile de faire les horaires. Le nombre d'élèves fait une différence par exemple entre avoir 950 ou 1300 élèves, les possibilités ne sont pas les mêmes.

Il y a deux ans, nous avons offert aux élèves une période passion en anglais avancé en 1^{re} secondaire et ils ne l'ont pas choisi. L'enseignante avait pourtant créé un très beau programme. Il est difficile de cloisonner certains groupes, car cela se fait souvent au détriment des autres élèves. Il y a souvent à gagner pour bien des élèves de faire partie de classes hétérogènes.

Madame Talbot fera tout de même l'exercice pour vérifier les enjeux. Nous vérifierons aussi auprès des enseignants d'anglais de la 3^e secondaire, si l'ajout d'un cours d'option peut être possible pour la prochaine année. Cependant, pour la 1^{re} et la 2^e secondaire cela serait irréalisable pour la prochaine année. Nous ferons le suivi à la prochaine rencontre avec des données plus précises.

8.3 Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles (information)

Les membres ont reçu ce document par courriel pour avoir le temps de le consulter. Il est présenté aux membres annuellement à titre informatif. Il est pareil à celui de l'an dernier. Madame Talbot en explique les grandes lignes.

8.4 Liste des services éducatifs offerts dans les écoles et les centres (information)

Les membres ont préalablement reçu le document par courriel. Chaque année, il leur est présenté à titre informatif. Madame Talbot en présente les grandes lignes.

9. Questions administratives

9.1 Participation aux comités

Chaque année, nous avons besoin de parents pour siéger au comité cafétéria et au comité aviseur. Y a-t-il des membres intéressés à participer à ces comités?

Madame Hébert se propose pour siéger au comité aviseur.

Madame Claudia Morin se propose pour siéger au comité cafétéria.

Merci beaucoup, mesdames, pour votre implication.

9.2 Budget ajusté 2022-2023 (information) Annexe 2

Monsieur Laroche nous présente, à l'aide d'un tableau, la situation budgétaire à jour. Il débute en expliquant les postes budgétaires. On explique aussi la nuance entre le budget centralisé, avec ses postes attachés et le budget décentralisé, celui qui nous donne une certaine marge de manœuvre. Ce qui est différent des écoles primaires.

Il débute avec les postes de dépenses. Cette année, le budget des dépenses est de 1 945 872 \$ et à ce jour, elles totalisent 635 481 \$. Il est à noter que depuis le 30 septembre nous avons eu et avons encore beaucoup d'inscriptions de nouveaux élèves. Ces derniers n'étant pas subventionnés par le MEES, cela générera des dépenses supplémentaires en enseignement.

En ce qui a trait au budget des revenus, il est de 161 480 \$ et en date d'aujourd'hui, nos revenus se chiffrent à 151 673 \$. Ce sont les locations de salles qui généreront la balance des revenus pour l'école.

Il poursuit avec le budget cafétéria qui indique un déficit de 9 614 \$ à ce jour. Jusqu'à présent, les dépenses se chiffrent à 185 888 \$ et les revenus sont de 176 274 \$. Même si nous avons augmenté le coût des repas à 6 \$ en début d'année, il y a tout de même un manque à gagner d'environ 0,35 \$ par repas. L'inflation continue de monter et cela nous affecte dans nos prévisions. Nous notons aussi que plus d'élèves apportent leur lunch.

Q : Peut-on augmenter le prix des repas?

R : Non. Nous ne l'avons jamais fait en cours d'année.

Q : Que comprend le prix du repas?

R : Il inclut le prix du repas à environ 55% et l'autre 45% couvre les salaires et l'entretien des équipements, mais n'inclut pas les achats d'équipements qui sont de la capitalisation.

Un membre souligne que l'an dernier nous nous soucions de la capacité à payer des parents. Toutefois, nous remarquons que beaucoup d'élèves se rendent dîner dans les restaurants de service rapide où le coût est souvent près du double de ce que nous demandons.

10. Rapport d'activités

10.1 Compte rendu du représentant au comité de parents

Madame Hébert nous informe que leur dernière rencontre a eu lieu le 14 novembre dernier. Les membres du comité de parents ont été consultés en lien avec le PEVR. D'ailleurs, il y aura consultation auprès de tous les comités et les employés du Centre de services.

Il y a eu une discussion concernant les enjeux, les axes de départ tels que la maîtrise de la langue française, la qualification, le décrochage, etc. Dans l'Estrie nous demeurons en bonne position, toutefois il faut demeurer vigilants, car la Covid a laissé des traces.

Il a aussi été question de l'écart de réussite entre les garçons et les filles et, en 2022 devrions-nous continuer de nommer ou regarder ce résultat de la même façon.

Le comité a été consulté sur les calendriers scolaires pour les trois prochaines années et sur la façon d'uniformiser les communications aux parents par les écoles primaires.

Madame Hébert termine en nous parlant des différentes formations offertes gratuitement aux parents des conseils d'établissements par la FCPQ (La Fédération des comités de parents du Québec).

10.2 Compte rendu du conseil des élèves

Mademoiselle Jade Gosselin, nous informe que les membres du conseil ont élaboré leur plan d'action pour l'année et qu'ils aimeraient souligner le 50^e anniversaire de la polyvalente Montignac. C'est à suivre. Voici la liste des activités réalisées :

- ❖ l'activité d'Halloween a reçu une belle participation de la part des élèves, plusieurs se sont costumés;
- ❖ la maison hantée a été très appréciée par les élèves de la 1^{re} secondaire;
- ❖ les membres du comité planifient les activités de Noël, qui se dérouleront durant la 4^e et la 5^e périodes, le 22 décembre prochain. Les activités prévues sont :
- ❖ un spectacle à l'auditorium avec un magicien-humoriste et, la première partie sera présentée par nos élèves;
- ❖ à la salle publique il y aura différents jeux;
- ❖ à la bibliothèque, il y aura la présentation d'un film de Noël;
- ❖ au gymnase, les élèves pourront jouer à différents sports ou participer à des tournois élèves contre employés;
- ❖ les élèves peuvent s'inscrire pour aller faire du ski à Bromont et jusqu'à maintenant, nous avons 120 élèves d'inscrits à cette activité;
- ❖ la Maison des jeunes ainsi que l'Équipe de proximité viendront animer différentes activités ou différents ateliers.

10.3 Mot de la direction et de l'équipe-école

Monsieur Jeff Béliveau nous présente les bons coups :

- Bravo aux élèves du Conseil pour l'activité d'Halloween. Nous avons eu un très bon taux de participation.
- Mini-colloque en adaptation scolaire, organisé par M. Jean-Pierre Lagueux, enseignant, sur les entrepreneurs de la région. Cinq conférences ont été offertes dans le cadre de la *Semaine des entrepreneurs à l'école!* En partageant leur parcours, leurs valeurs et leurs motivations à être en affaires, nos conférenciers font partie des modèles positifs et diversifiés pour les jeunes de notre communauté. Très belle participation des jeunes.
- Bravo à l'équipe, jeunes et adultes, pour la réalisation de la maison hantée. Quelle belle initiative! Merci d'avoir été présents lors de la journée, *Portes ouvertes*, afin d'en faire profiter nos futurs élèves!
- La saison juvénile de flag-football est terminée. Nos deux équipes ont pris part au championnat régional du RSEQ Cantons-de-l'Est les 29 et 30 octobre 2022.

Flag-football juvénile D4

3^e position de la ligue en saison régulière.

4^e position au championnat régional scolaire.

Gagnante de la bannière de l'éthique sportive.

Flag-football juvénile D3

3^e position de la ligue en saison régulière.

4^e position au championnat régional scolaire.

- La création d'une affiche outils pour les parents, remise à la rencontre de bulletin.
Le but étant d'expliquer la responsabilité partagée dans la réussite de nos jeunes et de montrer aux parents que l'école ne peut pas se substituer au rôle parental. Une initiative de Patrick Saint-Jacques. D'ailleurs il en fait la présentation aux membres du conseil. Félicitations!

Madame Talbot poursuit en remettant aux membres la feuille contenant l'évaluation de nos résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Ce document sera envoyé par courriel à tous les parents. Le sondage n'a pas été réalisé, il le sera plus tard au cours de l'année, car le Centre de services veut créer un questionnaire standardisé pour toutes les écoles.

Nous avons reçu la visite de M. Martial Gaudreau, dans le cadre de la tournée du DG pour le PEVR. Notre équipe-école avait préparé cette visite en impliquant les employés lors d'une demi-journée pédagogique. Nous avons formé plusieurs équipes qui ont discuté et réfléchi sur chacun

des enjeux, pour faire ressortir ce que nous faisons de bien pour chacun des thèmes. Ce fut un bel exercice pour tous.

Notre journée, *Portes ouvertes*, a accueilli environ 350 visiteurs et nous en sommes ravis. Cela faisait deux ans que cette activité n'avait pas eu lieu à cause de la Covid. La tournée des écoles primaires demeure un bel outil pour inviter les jeunes du primaire à cette journée.

11. Varia

11.1 Fumoir

Un membre souligne que la cohabitation est difficile, car le terrain se situe entre le Centre hospitalier et la polyvalente. Madame Talbot a communiqué avec M. Paré de Sherbrooke, responsable de la sécurité civile du CSSS. Ensemble, ils ont discuté des différentes solutions possibles.

Il a été convenu de diminuer et de délimiter la zone du fumoir. Même si nous avons une intervenante en toxicomanie, qui se rend au fumoir et intervient auprès des élèves, nous pourrions aussi travailler avec les policiers, qui pourront émettre des constats d'infraction si les élèves sortent de la zone du fumoir. Tous seront informés à l'avance lorsque ces modifications auront lieu, les élèves, les parents et le personnel de l'école.

11.2 Anglais enrichi 6^e année – Suite au secondaire

Ce point a été discuté à l'intérieur du point 8.2, *Programme d'établissement*.

12. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

13. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera mardi 24 janvier 2023 à 18 h 30.

14. Levée de l'assemblée

CET-1188

Sur la proposition de Nathalie Bastarache, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 35.

Annie Hébert,
présidente

Maryse Talbot,
directrice